VERIFICATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

DECISION DU COMITE EMAS

L'audit du Système de Management environnemental de Mineralz ES Treatment sa – Braine-le-Château suivant les critères d'EMAS a eu lieu le 26 septembre 2023.

Le Comité de certification EMAS a pris connaissance le 16 octobre 2023 du rapport n° 61210932.

Sur base des constatations et recommandations des auditeurs, le Comité de certification EMAS a pris la décision de décerner la déclaration de validation selon les conditions générales en annexe de l'engagement contractuel.

Une nouvelle déclaration environnementale doit être validée au plus tard le 1 novembre 2024.

Pour approbation de la décision prise:

Le Président
du Comité de Certification

Le Senior Auditor, membre
du Comité de Certification